



**REPUBLIQUE DU NIGER**  
**REGION DE DOSSO**  
**DEPARTEMENT DE GAYA**  
**COMMUNE URBAINE DE GAYA**  
**MAIRIE DE GAYA**  
**TEL : 20 680 434**

## Procès verbal de la session ordinaire

L'an deux mille vingt deux et le mercredi vingt sept avril s'est ouverte, la première session ordinaire du conseil municipal de la commune urbaine dans la salle habituelle de réunion de la Mairie de Gaya au titre de l'année 2022 sous la présidence de Elh Mounkaila Boureima président du conseil.

### Etaiient présents :

| N° | Prénoms et noms         | Fonction                         |
|----|-------------------------|----------------------------------|
| 1  | Mounkaila Boureima      | Président du conseil             |
| 2  | Sani Moussa Ekoye       | 1 <sup>er</sup> adjoint au Maire |
| 3  | Mariama Idrissa Baidari | 2 <sup>e</sup> adjointe au Maire |
| 4  | Aichatou Kimba          | Conseillère                      |
| 5  | Ayouba Saley            | Conseiller                       |
| 6  | Bachir Moussa Salah     | Conseiller                       |
| 7  | Balkissa Maidawa        | Conseillère                      |
| 8  | Fati Albarka            | Conseillère                      |
| 9  | Ibrahim Issaka          | Conseiller                       |
| 10 | Idé Yarou               | Conseiller                       |
| 11 | Illiassou Labo          | Conseiller                       |
| 12 | Issa Soumana            | Conseiller                       |
| 13 | Laouali Mahamadou       | Conseiller                       |
| 14 | Mamane Diori            | Conseiller                       |
| 15 | Souley Gouda            | Conseiller                       |
| 16 | Yaou Aibadé             | Conseiller                       |
| 17 | Zaïdou Hassane          | Conseiller                       |
| 18 | Zeinabou Hassane        | Conseillère                      |
| 19 | Oumarou Idé             | Membre                           |



**Etaient aussi présents :**

Les chefs des services communaux, les chefs coutumiers, les FDS, les chefs de service déconcentrés de l'Etat, les leaders religieux, les OSC et <sup>Pa</sup> différentes couche, féminines et jeunes.

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Salmou Souleymane chef de personnel.

Après la cérémonie protocolaire d'installation des invités et de la fathia, intervient l'allocution du président du conseil, suivi du discours de l'honorable chef de canton de Gaya, du président du tribunal de Gaya et le DDPN qui n'ont pas manqué chacun en ce qui les concerne de prodiguer des sages conseils à l'ensemble des conseillers et les appeler à l'ordre.

Le quorum étant atteint, le Secrétaire de séance a présenté l'ordre du jour qui comporte les points suivants :

- 1) Amendement et adoption du procès verbal de la session précédente en date du 8 et 11 décembre 2021 et le 3/02/2022
- 2) Bilan à mis parcours du 1<sup>er</sup> trimestre 2022
- 3) Rapport général de l'état de la Commune
- 4) révision des commissions spécialisées.
- 5) La mise en place de la Commission Locale d'Urbanisme
- 6) Recrutement d'agents
- 7) Compte rendu des missions
- 8) Divers

Après le retrait des invités et à la reprise des travaux, le Secrétaire séance a procédé à l'appel des conseillers pour vérification des mandats.

Après les salutations d'usage le président du conseil a invité les élus à examiner avec attention et responsabilités les points inscrits à l'ordre du jour

- 1) **point** : Amendement et adoption du procès verbal de la session précédente en date du 8 et 11 décembre 2021 et le 3/02/2022.



- Des amendements ont été apportés par les conseillers après d'intenses débats et ont demandé des corrections qui furent intégrées.

### 2) POINT

Une remarque a été faite au receveur municipal : Bilan du 1<sup>er</sup> trimestre au lieu de bilan à mis parcours.

Ce bilan à mis parcours a été discuté avec plusieurs listes d'interventions et après qu'il n'ait eu aucune demande de parole le bilan à mis parcours a été adopté.

- 3) Le 3<sup>ème</sup> point : les conseillers ont relevé des insuffisances sur le document notamment celles relatives aux services administratifs de la Mairie ; le Directeur de développement communautaire a précisé que c'est la seule commune sur les 6 qui a franchi le premier pas et qu'il faut encourager le Maire et a demandé d'enrichir le document.

### 4) La révision des commissions

Il y a trois commissions déjà opérationnelles (Urbanisme, Finance et Sociale) et une non active (développement rural) ; le Président de la Commission sociale en la personne de Idé Yarou a démissionné en faveur des conseillers de l'opposition en plus de la commission développement rural qui leur sont proposées ; Ce qui n'est pas du gout des conseillers de l'opposition d'ou la faute de consensus.

- 5) La mise en place de la Commission locale d'urbanisme a été reportée à une date ultérieure.

- 6) Il s'agit pour le Maire de prendre en compte les articles 86 et 87 du CGCT pour le recrutement du secrétaire Général et d'un agent d'état civil malheureusement 10 conseillers ont voté contre, 8 pour et zéro absentention.

- 7) Avant le compte rendu des missions le Maire a informé le conseil des différents points du remaniement :

- 1) Les dettes des créanciers héritées

Le conseil a demandé une expertise de travaux relatifs à ces dettes avant tout paiement

- 2) Du lotissement (terrains urbains) 312 000 000 F
- 3) appui au recouvrement 3 000 000 F
- 4) Honoraires et couverture médiatique 2 713 030 F



5) la taxe spécifique d'électricité 23 159 693 F  
6) des travaux de phrasea de 27 040 900 F

7) établissement scolaire 2 541 654 F  
8) subvention des partenaires 29 582 604 F

Compte rendu de mission

Le Maire a informé le conseil de sa participation à certains ateliers où l'accent est mis sur les femmes et les jeunes de les accompagner.

### 8 Divers :

a) La vente à prix modérée

Le Maire a donné les informations sur la VPM version 2022

b) L'exigence d'un reçu d'acquiescement de la taxe de voirie ou la taxe municipale pour accéder aux prestations de la Mairie

c) La réduction de la redevance du marché centrale de 400.000 à 300.000

d) Rencontre commission finance et comité de gestion du marché à bétail

e) Mise en place d'une commission suivi et évaluation.

f) La mobilisation et l'amélioration des recettes

g) La sécurisation du couloir entre Namudouka et lycée.

L'ordre du jour étant épuisé le Président a levé la séance, le samedi 30 avril 2022 à 12h 45 mn.

LE SECRETAIRE DE SEANCE

LE PRESIDENT DU CONSEIL

MME SALMOU SOULEYMANE

ELH MOUNKAILA BOUREIMA

